

PROGRAMME 2024 – 2030

Ville de Bruxelles



BRUXELLES PLUS JUSTE

PLUS VERTE

1 Protéger

1.1 Un logement rénové et accessible à toutes	3
1.2 Une ville solidaire	7
1.3 En sécurité dans chaque quartier	10

2 Santé

2.1 Garantir un accès aux soins	16
2.2 Une Alimentation saine pour toutes et tous	18
2.3 Du sport accessible pour toutes et tous	20

3 Vert

3.1 Une politique climatique à la hauteur des enjeux	21
3.2 Des rues propres et agréables	23
3.3 Un espaces public de qualité	25
3.4 Préserver la nature en ville et garantir le bien-être animal	29

4 Grandir

4.1 Une ville au plus près des bébés, des enfants et de leur famille	32
4.2 Une ville dans laquelle les jeunes comptent vraiment	34
4.3 Une école pour toutes et tous	35
4.4 Une ville pourvoyeuse d'emploi, qui aide et accompagne dans les parcours de vie	37

5 Partenaire

5.1 Des services publics de qualité et un soutien au secteur associatif, aux initiatives citoyennes et aux coopératives	38
5.2 Faire Bruxelles Samen	40
5.3 Soutenir nos commerçants et indépendants	42
5.4 La culture pour toutes et tous	43
5.5 Une ville fière de sa diversité	45
5.6 Des aîné·es acteurs et actrices de la ville	47





La Ville a entamé sa mutation durant les 6 dernières années, et nous voulons poursuivre cette transformation avec vous.

Notre cap est clair : construire une ville accueillante qui anticipe les effets du dérèglement climatique. En somme, faire de la Ville de Bruxelles, une Ville encore plus verte, encore plus juste.

Notre objectif est de permettre à chacune de se construire et de prendre soin des autres. Pour y arriver, nos propositions sont concrètes. Nous souhaitons une ville soucieuse de la santé de ses habitantes qui accélère l'isolation de ses logements, renforce la nature en ville, la qualité de l'air et assure une alimentation abordable et saine.

Une ville où on se sent en sécurité partout et à toute heure. Une ville européenne et internationale mais aussi ville faite de quartiers vivants et solidaires, où les citoyennes font battre le cœur de nos rues. Une ville où chacune se sent respectée dans ses choix, ses libertés.

Nous, les 49 candidates Ecolo-Groen de la Ville de Bruxelles, vous présentons ici notre projet. Rejoignez-nous !

Axe 1 – Protéger

Nous voulons une ville solidaire, qui garantit le bien-être et la sécurité de chaque citoyenne, en commençant par donner à chacune la possibilité de se loger dignement dans un logement bien isolé, sain et abordable. Nous voulons également renforcer les CPAS et en faire un tremplin pour retrouver sa place et mener son projet de vie, en veillant à ce que les services essentiels soient accessibles à toutes, en particulier aux plus fragilisées. Enfin, nous voulons des quartiers où la sécurité, y compris routière, est assurée grâce à des mesures de prévention efficaces, une police accessible, proche et bienveillante, qui ressemble aux habitantes de nos quartiers, plus présente et mieux ancrée dans les quartiers.

1.1 Un logement rénové et accessible à toutes et tous

Nos priorités:

- **Augmenter le nombre de logements locatifs abordables sur le territoire de la Ville, à destination des publics les plus fragiles (parents solos, personnes âgées, étudiant·es, LGBTQIA+, etc...). Cette augmentation ne doit pas se faire au détriment des espaces verts et des friches, essentiels à une bonne respiration en ville.**
- **Favoriser la rénovation énergétique des logements publics et sociaux en intensifiant le Plan Climat. Rénover 2000 des logements sociaux en donnant la priorité à ceux qui sont les plus vétustes.**
- **Lutter activement contre l'insalubrité et les bâtiments vides, en les repérant et en mettant en place des solutions de rénovation et d'occupation avec les propriétaires.**
- **Renforcer l'accompagnement social et technique des locataires des logements sociaux via des points de contacts répartis sur les différents sites et des services techniques renforcés.**
- **Soutenir la mise en place de logement d'urgence "Housing First" afin de lutter contre le sans-abrisme et sans chez-soi**

Logements publics (Régie foncière, CPAS, sociétés de logements sociaux)

- Établir un quota de minimum 25% de logement sociaux dans tout nouveau projet de développement immobilier sur le territoire
- Donner les moyens financiers à la Régie foncière, au CPAS et aux sociétés de logements sociaux afin de créer des logements publics dans des immeubles vides ou peu utilisés.
- Améliorer l'accessibilité des logements publics en créant des guichets uniques pour le CPAS, AIS, SISF, Régie foncière dans les différents quartiers, accessibles en présentiel, par téléphone ou par mail.
- Orienter en priorité les moyens publics vers l'accélération de la rénovation des logements publics existants afin d'en garantir rapidement la salubrité, le confort et la performance énergétique sans oublier de communiquer régulièrement sur l'avancée de la rénovation des logements.
- Garantir une énergie accessible à un prix abordable à travers des mesures concrètes: Investir dans la production d'énergie renouvelable, tel que panneaux photovoltaïques; négocier des contrats énergétiques de longue durée, avantageux et protecteurs; créer des communautés d'énergie proposant des prix abordables aux consommateurs et consommatrices qui en sont membres.
- Pour réduire la facture, nous voulons assurer que les publics fragilisés puissent bénéficier des prix les plus faibles des énergies renouvelables en créant des contrats énergétiques de longue durée, avantageux et protecteurs.
- Développer le logement abordable et social en transformant les immeubles à l'abandon ou les immeubles de bureaux vides.
- Soutenir les coopératives de logements et projets alternatifs à la propriété classique : les community land trust et les coopératives de logement.
- Disposer d'une régie technique sur les différents sites des sociétés de logements sociaux, capable d'intervenir en urgence en vue de répondre aux demandes des locataires. Dans cette perspective, les demandes d'intervention seront facilitées et monitorées. Chaque locataire pourra suivre facilement sa demande. Le personnel sera aussi formé et soutenu pour qu'il puisse intervenir pour les problèmes liés à la hausse des prix de l'énergie.

- Améliorer la qualité des espaces collectifs et des abords des logements publics et sociaux, notamment en y incluant des espaces verts, et des aménagements que chacune, quel que soit son âge ou son genre, peut s'approprier.
- Renforcer les services sociaux dans les grands ensembles de logements sociaux.
- Prévoir un accompagnement spécifique de certains publics dans le développement de nouveaux logements publics: (LGBTQIA+, familles monoparentales, victimes de violences intrafamiliales, jeunes en errance, etc.)
- Favoriser également les initiatives visant à maintenir les aînées à domicile (aides, habitats groupés, habitats intergénérationnels).
- Développer un espace de prise en charge pour les personnes victimes de violences intra-familiales, avec un volet médical et un volet hébergement en mettant en place des logements sécurisés et anonymes pour les personnes victimes de violence et en réservant notamment une partie des logements d'urgence pour les victimes de violence.
- Dans le cadre de la rénovation des logements publics (Régie foncière, CPAS, logements sociaux), accorder une attention particulière aux aînées et aux PMR
- Faciliter l'information et la recherche de location pour des locataires PMR en réalisant un cadastre des logements adaptés.

Logements privés:

- Encourager les campagnes volontaires de rénovation par quartier qui se poursuivront sous la prochaine législature, notamment dans le cadre des contrats de quartier durables.
- Mettre en place des financements supplémentaires et complémentaires aux primes régionales afin de soutenir la rénovation et le développement de moyens de chauffage alternatifs.
- Soutenir activement la rénovation énergétique des habitations occupées par les propriétaires et les copropriétés, en partenariat avec les associations actives dans cette compétence, pour favoriser l'accès aux primes.

- Mettre en place des primes communales à la rénovation de logements, en priorité pour les logements loués, afin d'isoler ces derniers, remplacer les châssis ou remplacer les systèmes de chauffages. Prévoir des primes supplémentaires pour les rendre accessibles aux PMR.
- Prévoir des aides communales supplémentaires pour rénover les logements insalubres.
- Maintenir les primes communales pour les systèmes de récupération d'eau de pluie et de lutte contre les inondations.
- Maintenir les primes communales pour végétaliser la façade ou les devantures des maisons.
- Supprimer, sous certaines conditions, les taxes d'occupation de voiries en cas de travaux de rénovation ou d'isolation pour les particuliers.
- Inciter les propriétaires privées à mettre leurs biens en location via une Agence Immobilière Sociale (AIS) en mettant en place des primes et un accompagnement.
- Lutter contre l'exploitation immobilière et contre les marchandises de sommeil.
- Soutenir les associations actives dans la défense des droits des locataires et soutenir les permanences juridiques au sein du CPAS pour aider les locataires à faire valoir leurs droits.
- Lier les impôts communaux et l'octroi de primes au respect des grilles régionales de loyers et mettre en place une campagne de communication à ce sujet à l'attention des propriétaires.
- Continuer à proposer des réponses innovantes à la problématique du logement tels que les systèmes de convention de partenariat avec le CPAS, les conventions d'occupation temporaire, les projets de logement solidaire à loyers conventionnés, la création d'habitats groupés ou encore le recours au dispositif de Community Land Trust.
- Faciliter l'accès aux logements via la caution (temporaire) du Cpas et de la Ville pour le paiement des loyers (bail glissant).
- Prévoir une procédure accélérée et un accompagnement pour la délivrance de Permis d'Urbanisme dans le cas de travaux d'isolation et de lutte contre l'humidité des logements occupés.

Lutte contre le sans-abrisme (sans-chez-soirisme):

- Soutenir la mise en place de logements d'urgence de type "Housing First" afin de lutter contre le sans-abrisme et soutenir un accès prioritaire aux logements du CPAS et de transit.
- Renforcer, via le CPAS, l'accès à une adresse de référence qui permettra aux personnes sans-chez-soi d'avoir une adresse pour le courrier, un lien plus facile avec l'administration et les structures de soutien.
- Donner la possibilité pour les personnes très précarisées et sans-abri d'avoir accès à des services d'hygiène, à des vêtements propres, en soutenant les associations offrant un service d'hygiène mobile, en collaborant avec les infrastructures existantes,

1.2 Une ville solidaire

Nos priorités :

- **Garantir l'accès aux droits pour les personnes les plus fragilisées.**
- **Considérer dès le départ toute demandeur·euse d'aide comme une ayant-droit. Chaque ayant-droit doit disposer d'un·e assistant·e social·e de référence, qui gère avec lui·elle tous les aspects de ses différentes demandes (financières, logement, travail, etc.)**
- **Prendre en charge de manière ciblée les urgences sociales actuelles : précarité des familles avec travailleurs et travailleuses pauvres, précarité des familles monoparentales, précarité des jeunes, précarité des sans chez-soi, la santé mentale.**

Financement :

- Faire pression avec les autres CPAS de la Région, sur les niveaux fédéral et régional pour assurer un financement suffisant et sur le long terme au CPAS.
- Donner au CPAS les moyens financiers suffisants pour lui permettre de remplir l'ensemble de ses missions et de développer des services innovants capables de répondre aux besoins spécifiques des bénéficiaires : insertion sociale, médiation de dettes, action logement, insertion socio-professionnelle, soutien à domicile, épicerie sociale, etc.)
- Continuer à appliquer la jurisprudence concernant l'octroi du taux isolé à ses bénéficiaires lorsque cela se justifie et continuer à faire pression sur le niveau fédéral pour obtenir la suppression du statut de cophabitant·e.



Services du CPAS :

- Maintenir des services sociaux adaptés (service énergie, médiation de dettes, service logement, cellule ROM, TDS, Aides aux indépendantes etc.)
- Augmenter les moyens humains et financiers alloués au CPAS.
- Soutenir les travailleuses sociales et travailleurs sociaux et favoriser le transfert d'expertise entre anciennes et nouvelles-elles via un plan Tandem.
- Considérer dès le départ toute demandeuse d'aide comme une ayant-droit. Chaque ayant-droit doit disposer d'une assistante sociale de référence, qui gère avec lui/elle tous les aspects de ses différentes demandes (financières, logement, travail, etc.)
- Développer l'automatisation des droits sociaux et garantir leur application via des campagnes d'information sur les droits comme le tarif social énergie, le statut BIM...
- Maintenir des services et des guichets « physiques » uniques où les personnes peuvent trouver toute l'information nécessaire et être accompagnées vers les services spécifiques.
- Soutenir les projets visant à réduire la fracture numérique.
- Travailler avec les associations de terrain et les personnes concernées (expertes du vécu) pour simplifier les démarches administratives en partant de leurs besoins et de leurs réalités.
- Élaborer le plan de cohésion sociale (PCS) en concertation avec le monde associatif, les organisations syndicales et les travailleuses et travailleurs de terrain.
- Renforcer les aides aux indépendantes en difficultés, et améliorer les relations avec les institutions concernées (ONSS, INASTI, le SPF Finances, etc.).
- Garantir la couverture santé pour toutes les personnes dont les revenus sont sous le seuil de pauvreté, dans une logique de prévention santé
- Développer une approche ciblée pour les familles monoparentales: permanences spécifiques, brochures, soutien et le déploiement du projet MIRIAM (projet dédié aux femmes en situation de monoparentalité et bénéficiaires d'une aide du CPAS), automatiser l'information et soutenir l'introduction de dossiers auprès du service des créances alimentaires (SECAL)

- Mettre en place des « chèques babysitting » à destination notamment des parents qui sont sous le seuil de pauvreté ou proche de celui-ci et garantir la continuité de paiement de ces chèques lors de la reprise du travail tant que le revenu n'atteint pas le niveau du seuil de pauvreté afin de favoriser l'attractivité de l'emploi.
- Renforcer l'action de prévention en matière d'expulsions domiciliaires.
- Lutter contre la précarité menstruelle en organisant des points de collecte pour l'association Bruzelle et d'autres associations développant le même objectif.
- Faciliter l'accès aux logements via la caution (temporaire) du Cpas et de la Ville pour le paiement des loyers (ce qu'on appelle le bail glissant).
- Coordonner les différentes initiatives de la Ville, du CPAS et des associations pour mettre en place des groupements d'achats pour une nourriture saine et locale, aussi en collaboration avec les bénéficiaires, qui sont avant tout les expertes du vécu.

Accueil et intégration des personnes migrantes:

- Fournir des services et des informations détaillées dans leur langue d'origine aux personnes étrangères arrivant en Belgique et garantir l'accessibilité des services communaux.
- Soutenir les initiatives citoyennes ou les associations qui s'inscrivent dans la dynamique du label « Commune hospitalière » avec les migrantes, et qui portent le développement d'initiatives de parrainage pour la recherche de logement, de travail, de bénévolat, pour l'accompagnement des devoirs, la tenue de tables de conversation, des projets de jardins collectifs, etc.
- Favoriser les structures d'accueil à petite échelle ou individuelles (Initiatives Locales d'Accueil, ILA) et veiller à ce qu'elles puissent s'intégrer harmonieusement dans les quartiers.
- Offrir des cours de français ou de néerlandais (alphabétisation, FLE) aux nouvelles arrivantes pour faciliter leur intégration sociale et culturelle. Encourager l'apprentissage des langues, éléments favorisant l'insertion sur le marché du travail.
- Faciliter la formation des tuteurs et tutrices pour les MENA (Mineures Étrangères Non-Accompagnées) et les systèmes de parrainage/marrainage pour les MENA et les demandeurs et demandeuses d'asile.

- Faciliter l'accès à l'éducation pour les enfants des nouveaux·elles arrivantes. En accord avec les écoles, tous réseaux confondus, développer des classes DASPA (Dispositif d'Accueil et de Scolarisation des élèves Primo-Arrivantes) et des dispositifs d'accompagnement FLA (Français langue d'apprentissage).
- Collaborer avec des entreprises locales pour faciliter l'accès à des opportunités d'emploi et offrir des programmes de formation professionnelle

1.3 En sécurité dans chaque quartier

Nos priorités :

- **Faire en sorte que chaque quartier dispose d'agent·es de quartier présent·es sur le terrain pour créer du lien avec les habitant·es, en vue de faciliter les contacts entre ces habitant·es et la police.**
- **Encourager une police de proximité bienveillante, plus présente et mieux ancrée dans les quartiers, orientée vers la communauté et partant de ses besoins.**
- **Développer une équipe de gardien·nes de la paix de nuit.**
- **Intégrer le tissu associatif local et les coordinations sociales dans l'analyse des constats et la définition des actions.**
- **Garantir la sécurité routière via des trottoirs larges et confortables, des traversées piétonnes et des pistes cyclables sécurisées et une tolérance zéro pour toutes les infractions.**

Prévention et Police de proximité:

- Encourager une police locale qui exerce prioritairement son rôle de police de proximité, orientée vers la communauté et partant de ses besoins.
- Développer une équipe de gardiennes de la paix de nuit
- Mettre en place une équipe de gardiennes de la paix à vélo, notamment pour accompagner les groupes scolaires et extra-scolaires.
- Privilégier autant que possible les patrouilles à pied ou à vélo.
- Renforcer les dispositifs contre le harcèlement de rue (formation Police et Bravvo).

- Renforcer la présence policière dans l'hyper-centre, en particulier la nuit, en créant une antenne de Police sur le Piétonnier.
- Créer un centre d'aide aux Victimes de violences urbaines qui comprendrait un service communal gratuit et qui proposerait un accompagnement à toutes victimes, proches ou témoins d'un fait lié à l'insécurité urbaine, de violence conjugale et/ou intrafamiliale et de la mort violente d'une proche.
- Renforcer la lutte contre le harcèlement et contre la violence dans l'espace public et à l'école.
- Multiplier les canaux de communication avec la police et les points de contacts adaptés à la société et aux différents publics (RS, Présence policière sur les marchés, police à pied ou à vélo...).
- Soutenir la création d'espaces d'échange, de rencontre et de collaboration entre les jeunes et la police dans les quartiers où la relation de confiance est ébranlée.
- Prévoir des investissements matériels et des incitants financiers (nouveau centre De Ligne, Plan climat, formation diversités ...).
- Accentuer les formations déontologiques et sur les enjeux liés aux droits humains, les diversités, les publics LGTBQIA+, et l'accueil des victimes. Faciliter le signalement de comportements ou d'agressions racistes, sexistes, homophobes, lesbophobes ou transphobes en créant des lieux adaptés pour le dépôt de plainte au sein de la Police.
- Faire en sorte que chaque quartier dispose d'agentes de quartier présents sur le terrain pour créer du lien avec les habitantes, en vue de faciliter les contacts entre ces habitantes et la police
- Accorder une attention particulière à la thématique des violences policières en veillant à garantir que le comportement des membres de notre police soit irréprochable en tout temps, que ce soit lors des interventions, dans l'exercice des missions de maintien de l'ordre, lors de l'accueil des victimes, ou même entre policières eux-mêmes et en adoptant une politique de tolérance zéro envers les violences policières et tout type de discrimination. Dans ce cadre, le Service des Affaires Internes de notre zone de police joue un rôle primordial.

Nous proposons de:

- mener des campagnes d'information sur la possibilité de porter plainte en cas de non respect des dispositions légales par notre police et de simplifier les démarches pour ce faire
 - renforcer les équipes du Service des Affaires Internes afin qu'elles soient en mesure de traiter correctement et en toute indépendance les plaintes, qu'elles soient déposées par un membre de notre police ou par une citoyenne. Et qu'elles soient également en mesure de mener d'initiative un certain nombre d'enquêtes.
 - renforcer la protection des lanceuses d'alerte au sein de notre police
 - renforcer la transparence autour de toutes ces questions. Que ce soit au niveau du conseil de police, organe de contrôle, ou du rapport d'activités annuel de notre zone (nombre et type de plaintes dont le Service des Affaires Internes est saisi, suivi donné à chaque plainte).
-
- Lutter contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales en s'appuyant sur un diagnostic solide de la problématique dans la commune.
 - Mieux encadrer le travail des gardiennes de la paix, conclure des partenariats avec les associations locales, les écoles et les comités de quartier et ainsi devenir de véritables acteurs et actrices de prévention permettant d'agir sur le sentiment d'insécurité.
 - Développer un point de contact unique pour les victimes de guet-apens sur les applications de rencontre. En fonction du signalement, la victime pourra ensuite être redirigée vers le système EVA, le CPVS de Saint-Pierre ou la Rainbow House pour un soutien communautaire.
 - Établir, au sein du comité LGBTQIA+, un dialogue structuré et régulier entre les acteurs associatifs LGBTQIA+ et la zone de police pour s'assurer d'une meilleure prise en compte des spécificités en termes de sécurité du public LGBTQIA+.

Une ville de dialogue :

- Mettre en place un plan d'action concerté entre les différents acteurs (services communaux, police, habitantes).
- Créer des « task forces » interdisciplinaires dédiées à la lutte contre le basculement dans le trafic, la réduction des violences intra-familiales ou encore le harcèlement scolaire.
- Réinvestir et intégrer le tissu associatif local et les coordinations sociales dans l'analyse des constats et la définition des actions.
- Multiplier les canaux de communication vers la police et les points de contacts adaptés à la société et aux différents publics (RS, Présence policière sur les marchés, police à pied ou à vélo...).
- Soutenir la création d'espaces d'échange, de rencontre et de collaboration entre les jeunes et la police dans les quartiers où la relation de confiance est ébranlée.
- Créer des « maisons BRAVVO » au sein de chaque quartier, sur le modèle existant d'Utopie : un lieu par quartier où sont centralisés l'ensemble des services BRAVVO d'un même quartier (GDP, Jeunesse, Médiation, Nota Bene, etc.) avec des associations partenaires et des locaux partagés.
- Multiplier la présence de gardiennes de la paix dans les espaces publics rencontrant des problèmes d'insécurité de circulation et garantir la propreté des lieux .

Réduire la pollution sonore :

- Lutter contre les Rodéos Urbains et les véhicules modifiés qui font plus de bruit en mettant en place des radars sonores dans certaines zones densément peuplées et qui subissent des nuisances liées au rodéo et prévoir la possibilité de fermer certains axes le soir et la nuit.
- Donner à la police des outils efficaces pour lutter contre les « drivers » (saisies de longue durée et contrôle technique).
- Faire modifier les horaires de survol de la ligne 07.
- Valoriser la vie culturelle et nocturne bruxelloise en harmonie avec la tranquillité de nos quartiers.
- Installer des sonomètres indicatifs dans les lieux ou des événements produisant des nuisances sonores et faire respecter les normes prévues.



- Appliquer les recommandations de la Commission délibérative sur le bruit.
- Limiter le trafic de transit dans les quartiers afin de limiter les nuisances sonores liées au trafic.
- Faire respecter la loi visant à limiter la puissance sonore des sirènes et des avertisseurs et modifier la loi afin baisser les normes sonores.

Sécurité routière:

- Garantir la sécurité des piétonnages via des trottoirs larges, confortables et libérés d'obstacles.
- Mettre les drop-zones et bornes ou horodateurs sur les voiries, protéger le trottoir du stationnement sauvage ou stationnement en épi.
- Réaménager et sécuriser en priorité les voiries et carrefours répertoriés comme des zones à concentration d'accidents.
- Appliquer le principe de tolérance zéro pour toutes les infractions. La police augmente le nombre de contrôles de vitesse notamment pour mieux faire respecter la Ville 30.
- Sécuriser les traversées piétonnes, améliorer la visibilité sur les traversées en appliquant l'interdiction de stationnement à moins de 5 mètres des passages piétons, en construisant des avancées de trottoirs et en renforçant l'éclairage public, diminuer la vitesse automobile à l'approche des passages piétons et améliorer l'accessibilité PMR des traversées en construisant des traversées piétonnes à niveau.
- Sur les voiries locales, prévoir des dispositifs ralentisseurs et étudier la possibilité de limiter la vitesse à 20km/h dans le cadre de zones de rencontre.
- Empêcher les camions (en transit) de traverser les quartiers via des voiries locales ou des abords d'écoles et mettre en place des hubs logistiques afin d'adapter la logistique au contexte urbain.
- Développer un réseau cyclable sécurisé continu. Prendre en compte les différents gabarits des vélos familiaux dans le développement de ce réseau.
- Lors des travaux communaux, veiller à mettre en place systématiquement des cheminements piétons et cyclistes sécurisés et accessibles aux PMR.

Sécuriser les abords d'école

- Sécuriser les abords des écoles et autres lieux fréquentés par les enfants (salles de sports, académies, etc.).
- Mettre en place des rues scolaires, des parvis scolaires piétonnisés ou des quartiers scolaires apaisés en cas de concentration d'écoles.
- Créer une équipe "rues scolaires" au sein du BRAVVO pour l'organisation des rues ou quartiers scolaires.
- Mettre en oeuvre des mesures de circulation qui évitent le trafic de transit aux abords des écoles.
- Sensibiliser les parents aux alternatives à la voiture et les accompagner vers ces alternatives (formations, tests, primes).

Axe 2 – Santé

Nous voulons une ville où la santé est un droit accessible à toutes et tous, et où le bien-être est au cœur des politiques publiques. Pour garantir cela, nous nous engageons à renforcer le financement des hôpitaux publics et à développer des structures de santé de proximité, afin que chacun puisse accéder à des soins de qualité. Nous voulons également garantir une alimentation saine pour toutes, avec des repas 100% bio et locaux dans les institutions publiques, et l'accès gratuit à l'eau potable dans tous les commerces et événements. Enfin, nous voulons faire du sport un vecteur d'inclusion et de santé pour toutes, en garantissant des infrastructures sportives accessibles et en encourageant la pratique sportive régulière, notamment pour les jeunes et les personnes à faible revenu.

2.1 Garantir un accès aux soins

Nos priorités:

- **Garantir le financement des hôpitaux publics et offrir des soins de qualité pour toutes et poursuivre le travail de mutualisation et de rapprochement (H.U.B).**
- **Assurer l'accessibilité et la gratuité des soins psychologiques de première ligne aux moins de 25 ans.**
- **Soutenir la mise en place de structures médicales pluridisciplinaires qui répondent de plus en plus à une demande des acteurs de la santé.**
- **Garantir un service dans les deux langues pour chacun.e puisse être aidé dans sa propre langue.**

Garantir un accès aux soins de qualité:

- Garantir le financement des hôpitaux publics et offrir des soins de qualité pour toutes.
- Développer un plan social-santé intégré avec comme principe l'accès au droit à la santé et créer un organe de concertation des acteurs et actrices de la santé en tenant compte des différents quartiers.
- Soutenir la mise en place de structures médicales pluridisciplinaires qui répondent de plus en plus à une demande des acteurs et actrices de la santé.
- Organiser des permanences avec des psychologues dans les CPAS, les écoles, les plannings familiaux, les lieux d'aide et de rencontres pour une meilleure prise en charge de la santé mentale. Cela grâce aux financements renforcés des réseaux de santé mentale qui permettent des psychologues de première ligne dans tous ces lieux proches des citoyennes pour des interventions individuelles et/ou de groupe en fonction de leurs besoins.
- Assurer l'accès aux services de santé de première ligne en veillant à ce que chacune ait accès à ces services ((pharmacie, généralistes, maisons médicales, consultations ONE et K&G...) à 10 minutes de son habitation.
- Soutenir la mise en place de structures médicales pluridisciplinaires et l'installation de nouvelles associations de soins intégrés (maisons médicales, etc) au forfait ou à l'acte en fonction de la réalité socio-économique des différents quartiers de la commune et soutenir les maisons médicales existantes.
- Mettre en place un plan de lutte contre la drogue en lien avec la Région (prévention, accompagnement, répression) et soutenir le développement de SCMR (salle de consommation à moindre risque) en collaboration avec les acteurs locaux spécialisés sur les questions de toxicomanie.
- Soutenir les associations de prévention et de réduction des risques (RDR).

- Créer des zones sans tabac supplémentaires dans les parcs et à proximité des écoles.
- Garantir l'accès gratuit à des infrastructures sanitaires: bains, lavoirs et toilettes pour les personnes défavorisées.
- Renforcer la collaboration entre la police et les hopitaux pour les soins des personnes en errances (projet IMUT)

2.2 Une Alimentation saine pour toutes et tous

Nos priorités:

- **Offrir une alimentation saine et 100% bio dans les crèches, les écoles, les hôpitaux et les maisons de repos.**
- **Multiplier les points de vente de produits locaux, abordables et sains dans chaque quartier via les marchés et les magasins de proximité.**
- **Etendre la gratuité des repas à l'ensemble des écoles primaires et secondaires et fournir des repas de haute qualité (bio, locaux, de saison, peu carnés).**
- **Garantir l'accès à de l'eau du robinet gratuite dans tous les commerces, HoReCa et événements.**

Une Alimentation saine pour toutes et tous:

- Offrir une alimentation saine et 100% bio dans les crèches, les écoles, les hôpitaux et les maisons de repos.
- Multiplier les points de vente de produits locaux, abordables et sains dans chaque quartier via les marchés et les magasins de proximité.
- Étendre la gratuité des repas à l'ensemble des écoles primaires et secondaires et fournir des repas de haute qualité (bio, locaux, de saison, peu carnés).
- Développer un programme ambitieux de lutte contre l'obésité/surpoids/diabète chez les jeunes en collaboration avec les clubs de sport et les écoles.
- Généraliser les menus végétariens hebdomadaires dans les cantines scolaires et offrir une alternative végétarienne quotidienne.

- Proposer des repas accessibles et attractifs pour le secondaire.
- Généraliser les dispositifs de buffets repas dans les maisons de repos et dans les services hospitaliers pour lesquels cela est envisageable afin de mieux respecter les goûts et les quantités nécessaires à chacune.
- Convertir dans la mesure du possible, le maximum de terrains agricoles propriété du CPAS au bio à l'occasion de changement d'exploitant.
- Dédier 10 ha de terrains agricoles du CPAS situés à Bruxelles ou à proximité au profit de la filière Cuisines Bruxelloises et produire des fruits et des légumes des Cuisines Bruxelloises sur des terrains public.
- Maintenir et préserver les activités d'agriculture urbaine existantes (potagers) sur le territoire de la Ville, en particulier à Neder-Over-Heembeek où nous proposons de créer un véritable pôle de production.
- Soutenir des activités d'agriculture sociale ou de potager, notamment avec le CPAS pour employer des personnes qui produisent une alimentation de qualité au bénéfice de tous et toutes.
- Créer ou soutenir la création de supermarchés coopératifs (comme la boscoop de Laeken) dans chaque quartier de la Ville.
- **Privilégier** une offre Good Food au sein des contrats de concession/location de toutes les infrastructures de la Ville (concessions, locataires Régie...).
- Mettre à disposition des lieux et bâtiments pour soutenir la transformation et la distribution de produits alimentaires bio et locaux et de produits artisanaux
- Soutenir les Groupes d'Achat en Commun (GAC) et les Groupes d'Achat et de Soutien à l'Agriculture Paysanne (GASAP)
- Créer une légumerie pour laver et découper des fruits et légumes prêts à l'emploi.
- Développer des Cuisines de Quartier et des supermarchés coopératifs.
- Proposer des formations et un soutien logistique pour les projets d'agriculture urbaine.
- Augmenter la mise à disposition des fontaines d'eau potable, continuer la mise à jour régulière de la carte des fontaines d'eau potable en collaboration avec l'asbl Infirmiers de rue, notamment en été pour les personnes sans-chef-soi.
- Faire évoluer MABRU vers un pôle d'alimentation durable.

2.3 Du sport accessible pour toutes et tous

Nos priorités:

- **Garantir un espace sportif et récréatif tous les 300 m de son domicile dans tous nos quartiers.**
- **Garantir que chaque enfant puisse faire 30 minutes de sport par jour dans les écoles et renforcer les activités sportives extra-scolaires.**
- **Ouvrir les infrastructures sportives des écoles aux clubs sportifs et intégrer ces infrastructures à l'ensemble des équipements sportifs publics de la Ville.**
- **Garantir une offre sportive accessible aux personnes à bas revenu.**
- **Augmenter les terrains de sports accessibles librement en espace public et encourager l'encadrement par des animateur·rices notamment pour renforcer l'usage de ces espaces par les femmes.**

Du sport accessible pour toutes et tous :

- Favoriser l'accès au sport féminin en féminisant les dispositifs sportifs en espace public, en assurant la sécurité dans chacun d'eux (éclairage, visibilité...), en donnant la priorité aux clubs féminins ou massivement fréquentés par les femmes, en organisant des gardes d'enfants en marge des activités sportives,
- Mutualiser les infrastructures sportives au sein de la Ville et avec les communes voisines à l'échelle du bassin de vie : salles de sport des écoles accessibles au public en dehors des heures de cours et de travail, mise à disposition des salles de fêtes communales.
- Poursuivre le programme de rénovation des infrastructures sportives, notamment par la construction de nouvelles salles au stade Vanderputten et par la réalisation du projet de parc des sports au Heysel.
- Soutenir une politique de santé physique et mentale via l'E-Sport.
- Rénover la Piscine du Centre sur la place du Jeu de Balle, en préservant ses caractères patrimoniaux et sociaux (conservant les douches sociales).
- Créer une piscine à ciel ouvert dans le canal, intégrant une filtration écologique, au prix accessible au plus grand nombre et encourager les baignades éphémères, par exemple 1 fois par mois avec des asbl.
- Maintenir un prix démocratique dans les piscines communales et une offre élargie des horaires.
- Accorder la priorité dans l'octroi des subsides aux projets sportifs qui ont une politique d'égalité des genres et de mixité.
- Encourager l'organisation de grands évènements sportifs en vue de Bruxelles 2030, comme les Mondiaux de cyclisme ou encore l'Euro d'athlétisme.

Axe 3 – Vert

Nous voulons une ville qui place l'environnement au cœur de ses priorités, en répondant de manière ambitieuse aux enjeux climatiques, en garantissant des espaces publics propres et agréables, et en préservant la nature en milieu urbain tout en assurant le bien-être animal. Nous voulons protéger les citoyennes contre les conséquences du dérèglement climatique en verdurant la ville, en perméabilisant les sols et en créant des îlots de fraîcheur. Nous nous engageons également à continuer à renforcer les services de propreté pour des rues et des parcs accueillants, tout en développant des espaces publics sécurisés et accessibles à tous, y compris aux personnes à mobilité réduite. Enfin, nous voulons garantir un accès à la nature pour chaque habitant·e, en créant et en préservant des espaces verts de proximité et la biodiversité à travers des initiatives concrètes.

3.1 Une politique climatique à la hauteur des enjeux

Nos priorités:

- **Protéger des conséquences du dérèglement climatique, en luttant contre les inondations, en créant des îlots de fraîcheur, en verdurant la ville, en perméabilisant les sols et en atténuant notre impact climatique.**
- **Poursuivre, dans la continuité du Plan Climat, le soutien financier à destination des initiatives citoyennes qui visent à démarrer un projet en faveur du climat.**
- **Soutenir financièrement la perméabilisation des sols et l'installation de dispositifs prévenant les dégâts causées par les inondations.**
- **Développer les réseaux de chaleur dans les différents quartiers de la ville.**

Une politique climatique à la hauteur des enjeux :

- Continuer à mettre en oeuvre et renforcer le plan Énergie-Climat déjà adopté.
- Renforcer les mesures d'adaptation dans le plan énergie-climat, afin de faire face aux sécheresses, vagues de chaleur et inondations qui affectent les territoires investissements massifs pour développer les énergies renouvelables.
- Créer des îlots de fraîcheurs dans les zones les plus vulnérables aux îlots de chaleur.
- Prévoir un plan de réduction des émissions de CO2 et des impacts environnementaux pour chacun des bâtiments communaux, en priorité pour les écoles et les bâtiments ayant des fonctions sociales et garantir l'exemplarité des bâtiments publics en termes de consommation de ressources,
- Doubler la production photovoltaïque de la Ville.
- Mettre à disposition l'énergie produite par la Ville pour ses habitantes dans le cadre de communautés d'énergie.
- Mettre en place des communautés d'énergie et faciliter les initiatives de partages d'énergie menées par les citoyennes et les petites entreprises.
- Soutenir financièrement la perméabilisation des sols et l'installation de dispositifs prévenant les dégâts causés par les inondations ou sécheresse.
- Interdire les chaufferettes en terrasse et mettre à disposition des alternatives pour l'Horeca.
- Soutenir le commerce équitable et local, notamment au travers des coopératives de quartier (comme Boscoop).
- Soutenir les initiatives citoyennes, entreprises et associations de l'économie circulaire.
- Donner accès à un calculateur d'empreinte carbone pour la Ville et ses citoyennes.
- Mettre en place une cellule communale d'urgence qui prévoirait des dispositifs d'aides aux citoyennes en cas de catastrophe climatique comme les vagues de chaleur ou les inondations.
- Soutenir et développer l'assemblée locale pour le Climat pour en faire un modèle de gouvernance climatique locale

3.2 Des rues propres et agréables

- Poursuivre le renforcement des services publics, par l'augmentation du nombre d'agentes et matériels légers pour l'entretien de nos rues et parcs.
- Créer une équipe nettoyage en soirée et week-end pour les voiries et les parcs.
- En collaboration avec l'Agence régionale pour la Propreté, accélérer le placement de conteneurs enterrés dans tous les quartiers (verre, papier, PMC, vêtements,...) pour réduire la présence des sacs poubelles en rue.
- En collaboration avec l'Agence régionale pour la Propreté, proposer un système de collecte de nuit des déchets ménagers et commerciaux dans la zone Unesco.
- Soutenir l'évacuation des déchets des commerces, Horéca via la mobilité douce.
- Développer dans chaque artère commerciale, une filière de mutualisation des déchets et leur valorisation.
- Mettre en place un plan de sensibilisation des commerçants à la réduction des déchets.
- Poursuivre la verbalisation de toutes les infractions en matière de propreté en augmentant le nombre de caméras et l'engagement d'agentes verbalisatrices. Mener une politique ferme et juste de répression des incivilités. Etudier la mise en place de travaux d'intérêt général pour les contrevenantes.
- Créer une brigade propreté au sein de la police pour travailler en partenariat avec la cellule verbalisation de la Ville.
- Poursuivre la sensibilisation aux gestes de propreté, les Embellisseurs de rue, l'appel à ramassage collectif par les citoyens et entreprises, la journée mondiale de la propreté, la semaine contre le jet de mégot, la journée mondiale de l'eau, Ici commence la mer, etc...
- Mettre des actions de propreté dans les parcs et jardins publics via les journées « J'aime la nature propre ».
- Créer des référentes propreté et environnement dans les quartiers et bien identifiés par les habitants.
- Créer une cellule d'Ecoagentes pour sensibiliser aux enjeux sociétaux (zéro déchet, tri, consommation, environnement, biodiversité).
- Poursuivre les campagnes de sensibilisation propreté dans l'espace public, transport public, médias, réseaux sociaux.
- Poursuivre des Plans locaux de propreté pour chaque quartier et sa déclinaison d'actions.

- Créer un Comité d'intérêts locaux d'Embellissement par quartier, composé de tous les acteurs (citoyennes, associations, écoles, entreprises, etc...).
- Poursuivre l'éducation à la propreté et au respect de l'environnement dans les écoles primaires et secondaires.
- Mettre en place une cellule de soins, fleurissement et propreté autour des arbres de rues.
- Organiser une fête éco-citoyenne avec les écoles et les parents volontaires.
- Mettre en place le tri dans l'espace public (voiries, parcs).
- Développer le réseau des composts collectifs (quartiers, écoles, crèches, entreprises,...) et poursuivre leur bonne gestion à l'aide d'une agente composteureuse.
- Poursuivre le maillage de cendriers publics dont les arrêts des transports en commun, sorties de métro,...
- Poursuivre le développement de toilettes publiques accessibles aux femmes et aux PMR ainsi que le Réseau des toilettes accueillantes.
- Soutenir le développement des magasins gratuits (Ex : Troc and Brol), recyclerie et donneries, ainsi que les filières de récupération des matériaux.
- Amélioration du tri et valorisation des déchets collectés par le service de la Propreté publique.
- Augmenter le volume et la fréquence des collectes gratuites d'encombrants à domicile afin de lutter contre les dépôts clandestins.
- Mettre en place des collectes plus régulières d'huiles et de produits chimiques.
- Créer une Charte Propreté et respect de la nature pour l'organisation de tous les évènements dans l'espace public.
- Soutenir les projets de location d'objets peu utilisés (bricolage, fête, jardinage, ...).
- Mettre en place un plan de gestion des rats.

3.3 Un espace public de qualité

Nos priorités:

- **Garantir un espace public de qualité qui permette la rencontre, qui connecte des quartiers en prévoyant, par exemple, un réseau de rues jardins sécurisées et agréables.**
- **Développer une infrastructure qui assure une mobilité efficace et sécurisée pour tous les modes.**
- **Appliquer le principe STOP dans les projets d'aménagement et rénovation : la priorité est accordée aux piéton·nes, puis aux cyclistes, ensuite aux transports publics et enfin, aux véhicules privés.**
- **Mettre en oeuvre un plan de rénovation des trottoirs, en accordant la priorité aux piéton·nes, aux « usager·es faibles » et notamment les PMR.**

L'espace public comme espace de vie :

- Apaiser les quartiers en valorisant et en sécurisant des espaces publics aux alentours des écoles, des parcs, des équipements publics de quartier, des lieux de rassemblement, ...
- Lutter contre les publicités pour les produits néfastes, polluants et de malbouffe.
- Garantir l'inclusivité de la Ville et des espaces publics; où les différentes diversités et minorités se sentent bien.
- Développer un réseau de jeux dans l'espace public, composés de lieux de jeux formels et informels.
- Augmenter le nombre de bancs dans l'espace public et encadrer l'implantation des terrasses.
- Renforcer l'entretien et la propreté des espaces publics et garantir un cadre de vie agréable pour les habitant·es.
- Accélérer la transformation et l'amélioration de l'espace public par des aménagements durables et co-construits, offrant des lieux de respiration et de calme, de rencontre, de jeux et de parc pour les riverain·es et habitant·es.
- Mieux (re)connecter les quartiers à travers un maillage d'espaces apaisés, verdurisés, conviviaux, support de mobilité active.
- Poursuivre la mise en oeuvre de quartiers apaisés sur tout le territoire communal.



- Passer tous les projets d'aménagement d'espaces publics à la "loupe du genre". Renforcer l'éclairage de l'espace public, élargir les trottoirs etc.
- Réaménager les abords des entrées de parcs pour les rendre tous accessibles aux personnes à mobilité réduite (exemple du Parc de Bruxelles).
- Donner l'accès dans tous les quartiers à un espace public couvert.
- Créer une journée sans voiture par mois de mai à Octobre dans le Pentagone.
- Prévoir des occupations temporaires sur les dents creuses pour maintenir un contrôle social et une activité.

Tout le monde est piétonne :

- Renforcer les mesures déjà prises (dropzones, rationalisation poteaux de signalisation, contrôle des terrasses ...) pour assurer le confort et la sécurité des piétonnes, notamment face à l'encombrement des trottoirs.
- Renforcer les moyens prévus pour la mise en œuvre du plan de rénovation des trottoirs, en accordant une attention particulière aux usagers faibles, notamment les PMR, personnes âgées et poussettes.
- Élargir et rénover les trottoirs et créer des zones de rencontres 100% accessibles PMR.
- Réaménager les places et placettes dans tous les quartiers afin d'en faire des lieux de rencontre et de convivialité dans les quartiers. Aménager des petites zones piétonnes "de quartier" dans les différents quartiers de la Ville.

A vélo:

- Poursuivre la création d'un réseau cyclable composé de pistes cyclables séparées (aussi bien des voitures que de piétons) ou marquées, de rues cyclables et de voiries de quartier apaisées. L'aménagement approprié pour garantir une cyclabilité sécurisée sera pensé en fonction de la vitesse du trafic, le nombre de voitures, la fréquence des trams ou bus qui passent dans la rue, la situation au niveau des carrefours, le nombre de piétons ...
- Renforcer / rafraîchir certaines signalétiques de pistes cyclables, sens uniques).
- Amplifier les initiatives comme le "brevet vélo", "velolaeken", « vélo solidaire», "Bike Experience" et « bike project», afin d'accompagner un maximum de publics dans leur apprentissages.
- Poursuivre le renforcement de la lutte contre le vol de vélos, notamment par une information autour de dispositifs tels que MyBike,



- Augmenter les espaces de stationnement pour les vélos, tant les boxes vélo que les arceaux et poursuivre le développement de parkings vélo de quartier sécurisés.
- Développer des parkings vélo sécurisés pour les visiteuses dans les quartiers commerçants ou près des pôles d'attraction.
- Rénover les voiries difficilement praticables pour vélos (pavés anciens / abîmés).
- Renforcer la collaboration avec la Région pour diminuer les nuisances des trottinettes partagées.
- Promouvoir l'utilisation du vélo dans le cadre des événements via la communication et des parkings vélo événementiels.
- Prévoir un pumptrack vélo par quartier.
- Ouvrir des points vélo (atelier de réparation) dans les quartiers qui n'en ont pas encore.
- Soutenir l'accès au vélo, en particulier pour les enfants et jeunes de moins de 25 ans. Prévoir des vélos de service au sein de l'administration et du CPAS, ainsi qu'une offre de leasing pour le personnel.

Transport public efficace :

- Aménager la nouvelle ligne de tram qui connecte la gare de Metro Belgica, à la Gare Centrale, et qui continue via la Rue Ravenstein vers Ixelles.
- Revoir le réseau de bus dans le pentagone afin de garantir une meilleure desserte tout en rationalisant le nombre de bus articulés qui passent dans les rues étroites très fréquentées du centre ville.
- Améliorer l'accessibilité et la sécurité des gares de métro et prémétro.
- Aménager tous les arrêts de bus et tram pour garantir l'accessibilité des personnes en situation de handicap.
- Augmenter la vitesse commerciale des transports en commun de surface par des mesures de mobilité qui désengorgent les voiries.
- Installer des "mobility hub"s autour des gares de métros fréquentées qui favorisent l'intermodalité.

En voiture :

- Supprimer le trafic de transit qui passe à travers les quartiers habités tout en garantissant l'accessibilité locale.
- **Développer** des parkings de dissuasion en périphérie (reliés aux transports en commun).
- Poursuivre le développement des voitures partagées et en faire la promotion auprès de tous les publics.
- Améliorer la signalisation dynamique des parkings publics.
- Amplifier la mutualisation des parkings existants afin de stimuler le stationnement hors voirie.
- Améliorer la synchronisation des feux de signalisation.
- Poursuivre les aménagements de voirie qui sécurisent notamment les déplacements automobiles.
- Poursuivre le déploiement des bornes de recharge électrique.
- Evaluer le règlement de stationnement et l'adapter là où c'est nécessaire.

Transversal :

- Développer de véritables nœuds de connexion intermodale entre différents modes de déplacement, où l'on retrouve également d'autres services et fonctions tels que des points de livraison.
- Rendre tous les transports en commun, les trottoirs et les espaces verts accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), aux parents avec de jeunes enfants (en poussette, à pied...), aux femmes enceintes...
- Mettre en place un service mobility coach qui aide les habitantes à trouver la meilleure solution de mobilité par rapport à leurs besoins, à avoir accès aux multiples avantages riverains (prime Bruxelair, cartes de dérogation stationnement, ...).

3.4 Préserver la nature en ville et garantir le bien-être animal

Nos priorités:

- **Garantir un espace vert de proximité à moins de 10 minutes de chaque habitant·e.**
- **Préserver les derniers espaces verts non construits comme le Donderberg, le Petit Chemin Vert et les vergers et potager de Haren.**
- **Créer un réseau de rues-jardins qui rafraîchissent et connectent nos quartiers.**
- **Planter 3000 arbres, en priorisant les quartiers les plus denses, les îlots de chaleurs ainsi que les cours d'école et les crèches.**

Biodiversité :

- Assurer l'accès à la nature à toutes et à tous. Aujourd'hui, tout le monde n'a pas le même accès à la nature : celles et ceux qui en manquent sont les mêmes que celles et ceux qui vivent les situations les plus précaires, dans les quartiers les plus densément peuplés.
- Lancer un grand plan de végétalisation de la ville en vue d'absorber plus de carbone et de polluants. Créer des îlots de fraîcheur et de biodiversité et contribuer ainsi à une meilleure santé physique et mentale des citoyennes.
- Développer le maillage vert et bleu (éviter le morcellement, prioriser les quartiers les plus denses et moins pourvus).
- Créer des cheminements agréables , fleuris et apaisés pour les piétonnes.
- Dégager un budget annuel pour l'aménagement de « rues jardins », visant des interventions ponctuelles de déminéralisation, végétalisation, sécurisation routière, rationalisation de l'usage de l'espace public au profit des modes doux, éclairage, petits jeux d'enfants, points d'eau, etc.
- Poursuivre le Plan Canopé (aménagements des parcs, plantation d'arbres, création de micro-jardins, ...) et mettre en place la Charte de l'arbre.
- Lancer une étude phytosanitaire de tous les arbres (parcs et voiries) pour anticiper les fins de vie.
- Poursuivre la mise en œuvre de quartiers apaisés sur tout le territoire communal.
- Poursuivre la plantation d'arbres et vivaces résistants aux dérèglements climatiques.
- Mettre en place un moratoire sur l'abattage des arbres(avec définition des cas exceptionnels) afin de préserver les arbres existants, en particulier dans la conception des projets d'aménagements d'espaces publics.

- Restaurer et accroître la biodiversité du territoire de la ville : faune et flore (fleurissement durable, fauchage tardif, tonte à l'arrêt, prairies fleuries, bulbes,...) en priorité dans les cours de récréation, autour des bâtiments publics et dans les étangs.
- Sensibiliser à la biodiversité en créant un verger pédagogique, des mini forêts urbaines, un jardin thérapeutique en mettant en avant la diversité des espèces végétales locales.
- Renforcer la mission pédagogique et d'éducation à l'environnement de la Ferme du Parc Maximilien.
- Poursuivre le Permis de végétaliser pour créer un bac décoratif, entretenir une jardinière, adopter un arbre ou verduriser sa façade.
- Création d'une forêt commémorative où les citoyennes peuvent planter/adopter un arbre en souvenir d'une défunte, ou y faire disperser leurs cendres.
- Assurer une gestion écologique des espaces verts de la ville, en visant 100% des labellisés «Réseau Nature ».
- Mettre en place des potagers et des vergers dans les espaces verts de la Ville.
- Adopter une charte encadrant et limitant les nuisances des événements organisés dans les espaces verts.
- Créer des occupations temporaires dans les parcs l'été.
- Installer des poubelles de tri dans les parcs et jardins publics.
- Créer de nouveaux jardins publics..
- Renforcer le service des Espaces verts par l'engagement de personnel dont des jardinières et des gardiennes de parcs.
- Poursuivre les projets de réaffectation des anciennes voiries du Bois de la Cambre afin de renforcer l'accès à des lieux de loisir pour les habitantes de la ville.
- Proposer au moins un espace pour la pratique du naturisme.

Eau et inondations :

- Réduire de moitié la consommation d'eau de distribution dans les bâtiments publics via la sensibilisation des utilisateurs et utilisatrices, l'utilisation de l'eau de pluie et l'augmentation du nombre de capteurs de fuites d'eau.
- Installer des fontaines supplémentaires dans l'espace public, dans les terrains de sport et les plaines de jeu.

- Lutter contre les inondations :
 - en réduisant les volumes d'eau de pluie arrivant dans les égouts (déconnexion, perméabilisation, etc ..) dans les zones inondables afin d'éviter les débordements du réseau d'égouttage
 - en intégrant des mesures de Gestion Intégrée de l'Eau de Pluie (GIEP) dans l'ensemble des bâtiments et espaces publics en zone d'intervention prioritaire de lutte contre les inondations
 - en perméabilisant les sols et en déminéralisant les voiries
- Mettre à disposition des systèmes d'irrigation alimentés par l'eau de pluie pour les projets d'agriculture urbaine.
- Augmenter l'installation de citernes d'eau de pluie afin d'augmenter la rétention et la réutilisation de l'eau de pluie.
- Créer une piscine à ciel ouvert dans le canal, intégrant une filtration écologique, accessible au plus grand nombre.
- Généraliser les systèmes de récupération d'eau lors des chantiers de rabattement de nappes.
- Utiliser lorsque cela est possible des revêtements perméables lors des réaménagements d'espaces publics, en commençant par les places de parking.
- Garantir la qualité de l'eau du canal, du Maelbeek, du Molenbeek, de la Senne et des autres cours d'eau du territoire en diminuant les rejets d'eau à l'égout.

Bien-être animal :

- Offrir des aides pour l'accès à des soins vétérinaires pour les publics plus vulnérables (sous la forme de bons à dépenser chez une vétérinaire au choix ou sous forme de visites gratuites ou à prix réduits chez les vétérinaires exerçant sur le territoire de la Ville).
- Limiter le stress des animaux en ville en assurant un cadre de vie agréable pour eux.
- Favoriser la biodiversité animale sauvage en ville et faire de la sensibilisation dans les écoles.
- Accompagner, responsabiliser et sensibiliser les propriétaires d'animaux et les aider à en prendre soin.
- Assurer une bonne prise en charge et un suivi minutieux en cas de maltraitance animale.
- Poursuivre la création des zones de libertés pour chiens, par exemple avec des horaires spécifiques.
- Poursuivre la lutte effective et éthique contre la surpopulation des pigeons.
- Créer un cimetière pour les animaux.

Axe 4 – Grandir

Nous voulons construire une ville à hauteur d'enfant, où les besoins des plus petites jusqu'aux jeunes adultes sont pris en compte à travers une offre adaptée, émancipatrice et concrète. Qu'il s'agisse d'un soutien aux familles, de la mise en place d'écoles des devoirs, de l'accompagnement en santé mentale, ou de la création de logements et de locaux pour les jeunes, nous voulons une ville qui permet de grandir dans un cadre serein.

Chaque enfant et chaque jeune doit pouvoir être accompagné·e dans son parcours de vie, en créant un environnement où il ou elle peut s'épanouir pleinement. Faire des maisons de jeunes, des mouvements de jeunesse, et des groupes et associations de jeunes des partenaires incontournables dans cette démarche est essentiel.

Nous souhaitons également valoriser les talents de tous les enfants et offrir aux jeunes des opportunités d'emploi et de formation pour les aider à construire leur avenir dans un environnement multilingue.

4.1 Une ville au plus près des bébés, des enfants et de leur famille

Nos priorités:

- **Créer une éco crèche bilingue dans le Pentagone et renforcer l'offre de crèches publiques néerlandophones à Laeken.**
- **Renforcer l'offre d'accueil des enfants de moins de 6 ans pendant les vacances, les week-ends et en soirée (maisons d'enfant, babysitting).**
- **Soutenir la parentalité en organisant dans chaque quartier des espaces de rencontre avec les associations et services utiles.**

- Accompagner les familles qui sont les plus éloignées de la crèche en leur offrant la possibilité de bénéficier d'une place en crèche en développant et en mobilisant des nouvelles pratiques d'accueil adaptées aux publics vivant en situation de précarité au sein des milieux d'accueil de la Ville de Bruxelles, par exemple le Projet Emille.
- Augmenter le nombre d'éco-crèches qui bénéficient d'un ou de plusieurs bébébus.
- Affecter les budgets jeux et jouets à l'acquisition de jouets durables.
- Créer un réseau de "babycorners accueillants" dans les commerces et horeca de la Ville et étendre la présence de babycorners dans tous les bâtiments publics.
- Veiller à ce que chaque plaine de jeux comporte des installations accessibles aux jeunes et aux enfants en situation de handicap.
- Multiplier les moments dédiés aux jeux des enfants comme les rues d'été, les rues aux jeux, les fêtes des voisins.
- Promouvoir le jeu à l'extérieur, notamment en adoptant le "buitenspeeldag" du 17 avril dans la Communauté francophone.
- Poursuivre la création de mini plaines de jeu pour tout petits (18 mois-3 ans).
- Prévoir, pour les plaines de jeux, des protections contre les intempéries et le soleil, ainsi que des équipements pour le confort des adultes accompagnantes (bancs, tables de pique-nique, etc.).
- Connecter les aires de jeux entre elles en profitant de toute réduction de voiries ou tout réaménagement des espaces publics pour élargir les trottoirs et y multiplier les éléments de jeux.
- Rendre l'espace public plus ludique au-delà des parcs et des terrains de jeux, y compris sur les trottoirs et placettes.
- Soutenir financièrement les acteurs de l'enfance et de la jeunesse (maisons de jeunes, clubs sportifs, écoles de devoirs...) dans la mise en place d'une mobilité active (rangs vélo/ fietsbus, rangs à pied, etc.).
- Mettre en œuvre les constats et revendications du Manifeste bruxellois du droit à la Ville pour les bébés: Garantir aux bébés de pouvoir se nourrir librement dans l'espace public dès qu'elles et ils en ont besoin, de faire la sieste en plein air, de vivre dans des environnements ouverts et de voir le ciel, d'explorer le monde qui les entoure avec leurs propres moyens, d'apprendre à marcher en ville sans être en danger, de se salir lorsqu'elles et ils explorent leur environnement et d'accéder à des espaces de nature, de vivre au sein de la société, parmi les autres enfants et les adultes, de jouer dans les espaces publics sans être en danger.

4.2 Une ville dans laquelle les jeunes comptent vraiment

Nos priorités:

- **Soutenir l'ouverture des maisons de quartier à une diversité de publics, dont les jeunes.**
- **Permettre aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité de bénéficier d'un accompagnement global (médico-psycho-social) et d'une activité professionnelle payée à la journée en créant un service de prise en charge des jeunes en situation de précarité comparable au système français de Travail Alternatif Payé À la Journée (TAPAJ).**
- **Mettre en place un Conseil des générations futures composé de jeunes tirées au sort doté d'un budget d'investissement.**
- Développer une culture des droits de l'enfant.
- Réorienter le travail jeunesse de Bravvo vers le travail social de rue.
- Permettre aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de précarité de bénéficier d'un accompagnement global (médico-psycho-social) et d'une activité professionnelle payée à la journée en créant un service de prise en charge des jeunes en situation de précarité comparable au système français de Travail Alternatif Payé À la Journée (TAPAJ).
- Encourager un dialogue renforcé entre les organisations de jeunesse sur le terrain communal, telles que les maisons de jeunes, les mouvements de jeunesse (locaux, transports pour le camp...), les groupements, les clubs de jeunes, en veillant à ce qu'elles puissent s'adresser à une grande variété de publics, y compris davantage précarisés.
- Soutenir l'ouverture des maisons de quartier à une diversité de public dont les jeunes.
- Mettre en place des lieux de développement de projets pour les jeunes (exemple: studio d'enregistrement de musique, de vidéo, un labo photo, etc.) où les jeunes pourront recevoir de l'aide logistique, administrative et humaine pour réaliser leurs projets sur la commune.

4.3 Une école pour toutes et tous

Nos priorités:

- **Garantir la gratuité scolaire pour tout l'enseignement obligatoire, y compris en ce qui concerne les repas, le matériel, les activités extra-scolaires, les aides aux devoirs pour soulager les familles, en particulier les familles monoparentales..**
- **Réorganiser les écoles de la ville pour mettre en œuvre de vraies écoles du tronc commun.**
- **Être un réseau pilote dans la réorganisation du temps journalier (organisation des cours, devoirs à l'école, activités extrascolaires autour du temps de midi).**
- **Lutter contre le harcèlement, le cyberharcèlement et toute forme de discrimination dans et autour des écoles.**
- Élargir au secondaire et aux écoles néerlandophones la gratuité des repas de midi déjà mise en place dans certaines écoles francophones.
- Réorganiser les écoles de la ville pour mettre en oeuvre de vraies écoles du tronc commun (de la 1ère maternelle à la 3ème secondaire).
- Limiter les pollutions visuelles et la publicité commerciale en créant des zones sans publicité aux abords des écoles et des crèches, et au sein de celles-ci.
- Soutenir l'organisation des bourses d'échange de matériel scolaire et des récupérathèques.
- Bannir les distributeurs de boissons sucrées et de friandises de nos écoles.
- Soutenir les écoles en Plan de Déplacements Scolaires en renforçant les moyens financiers et humains qui leur sont accordés.
- Faire en sorte que toutes les écoles répondent aux critères des Eco-Schools, à l'instar de l'ensemble des crèches qui sont devenues des éco-crèches entre 2018 et 2024.

- Créer des lieux ludiques ainsi que des espaces d'apprentissage dédiés aux modes actifs : vélos, trottinettes, rollers, skateboards, etc.
- Généraliser l'apprentissage des déplacements actifs au sein des écoles avec les "brevets du cycliste" et "brevets du piéton".
- Faciliter l'accès et l'utilisation du vélo pour tous les enfants, y compris l'accès à des parkings sécurisé.
- Faire de toutes les écoles de la Ville des "Écoles des Droits de l'Enfant"/"Kinderrechtenscholen" (primaire) ou des "Schools for Rights" (secondaire).
- Soutenir l'organisation d'animations et de formations en milieu scolaire pour lutter contre les discriminations, le racisme, le sexisme, l'homophobie, la lesbophobie et la transphobie et organiser dans chaque école des espaces d'écoute et de médiation.

Une Ville bilingue qui place les intérêts des enfants et des jeunes au centre de ses politiques :

- Mettre en œuvre des projets d'écoles et de crèches bilingues.
- Valoriser le personnel bilingue dans le secteur de l'enfance, de l'école et de la jeunesse via des primes SELOR.
- Garantir le bilinguisme des instances de participation pour jeunes comme le Conseil générations futures et le Conseil consultatif jeunesse.
- Faciliter et consolider les collaborations entre institutions FR et NL de la Ville par une mise en commun d'infrastructures (cours, salles d'études, salles de sport, salles de cours (techniques et professionnels), réfectoires – cuisines, ...), de personnel enseignant, administratif, éducatif, ouvrier, de matériel (par exemple bébébus, matériel sportif, ateliers,), des projets et des stages communs.
- Répondre aux besoins de filières qualifiantes en néerlandais.
- Favoriser l'apprentissage du néerlandais dans les écoles

4.4 Une ville pourvoyeuse d'emploi, qui aide et accompagne dans les parcours de vie

Nos priorités:

- **Soutenir l'insertion socio-professionnelle dans les métiers de demain (isolation, transport public, recyclage, numérique...) en partenariat avec le CPAS et les entreprises situées sur notre territoire.**
- **Organiser des Job days régulièrement dans tous les quartiers pour mettre les jeunes et les employeur·euses en contact et leur garantir de premières expériences professionnelles.**
- **Compléter l'offre de formations qualifiantes dans les 2 langues au sein des écoles de la Ville.**
- Proposer l'organisation de Job days régulièrement dans tous les quartiers pour mettre les jeunes et les employeur·euses en contact. Conditionner la participation des entreprises à des résultats concrets d'embauche ou de stage.
- Soutenir la politique d'insertion socioprofessionnelle pour les métiers d'avenir (isolation, transport public, recyclage...) et renforcer, en collaboration avec le CPAS, l'aide à la recherche d'emploi de par le recours aux articles 60 et 61, en veillant particulièrement à ce que la formation des usager·es soit qualifiante et en travaillant à des partenariats et des stratégies de réinsertion avec les acteurs publics et associatifs.
- Continuer à développer l'offre de formation qualifiante sur le territoire, notamment dans les métiers en pénurie (ex: petite enfance) en développant notamment une formation de puériculture dans l'enseignement qualifiant néerlandophone de la Ville . Compléter l'offre de formations qualifiantes dans les 2 langues au sein des écoles de la Ville.
- Accompagner les chercheuses et chercheurs d'emploi et tisser le lien avec les entreprises de la ville.
- Augmenter le nombre de contrats créés sur le territoire de notre commune, en continuant à développer des partenariats avec les acteurs publics et associatifs, mais aussi avec les PME actives sur le territoire de notre commune.
- Valoriser les années d'expériences au lieu de ne se baser que sur les diplômes quand cela est possible.
- Encourager le personnel de la Ville et du CPAS que les chercheur·euses d'emploi dans l'apprentissage de la 2ème langue nationale.
- Soutenir les personnes en situation de handicap dans leur recherche d'emploi ou dans leur création d'entreprise.

Axe 5 – Partenaire

Nous voulons une ville partenaire. Une ville qui soutient toutes les initiatives citoyennes, associatives et entrepreneuriales. Une ville qui garantit un service public de qualité qui se concentre sur les attentes de la population. Pour nous, c'est toute la construction de notre ville qui doit se faire main dans la main avec celles et ceux qui la vivent et l'animent, en intégrant leurs idées et en ouvrant des espaces de dialogues constructifs. Être partenaire, c'est aussi soutenir activement le commerce local, favoriser l'accès au sport pour toutes, et rendre la culture accessible à chacune, nous voulons bâtir une ville qui met ses ressources au service de l'épanouissement de toutes ses habitantes.

5.1 Des services publics de qualité et un soutien au secteur associatif, aux initiatives citoyennes et aux coopératives

Nos priorités:

- **Mettre en place un guichet unique et une grille de subsides transparente avec des critères qui soutiennent la diversité (nombre de femmes, diversité des partenaires) et renforcent les rencontres multiculturelles.**
- **Soutenir matériellement ou administrativement les initiatives citoyennes de solidarité.**
- **Instaurer un médiateur ou une médiatrice communal·e pour gérer et analyser les plaintes en vue d'améliorer les processus administratifs ou de réorienter les priorités budgétaires.**
- **Définir des modalités d'accès aux équipements de quartiers harmonisées et transparentes au travers d'un guichet unique de réservation en ligne.**
- **Garantir des subsides structurels (pluriannuels) à des associations et comités dont l'objet rencontre des priorités de la mandature .**

- Garantir des service publics efficaces en les dotant du personnel et des infrastructures nécessaires.
- Offrir un soutien renforcé aux associations qui organisent des activités d'apprentissage du français ou du néerlandais et des activités sportives et culturelles à destination des femmes ou LGBTQIA+ immigré·es.
- Aménager le temps travail des agent·es de terrain lors d'épisodes de canicule et de conditions climatiques extrêmes.
- **Soumettre toute politique communale à une évaluation ex ante en termes de gender mainstreaming et gender budgeting (intégration du genre dans la réalisation du budget communal).**
- Mettre en place une carte citoyenne qui valorise les initiatives et services rendus à la collectivité.
- Soutenir et faciliter les initiatives citoyennes privilégiant la mutualisation, la réparation et la récupération telles les repair-café, donneries, bibliothèques d'objets, bibliothèques de rue, trocantes, ressourceries, SEL (échanges de services et de savoir-faire), etc, pour des moments conviviaux, formateurs et économes).
- Encourager la mise en place d'offre mutualisée pour les outils, les vélos (fietsbieb), les frigos solidaires, les articles de naissance, les boîtes à livres publiques, les groupements d'achats collectifs (GAC, GASAP), etc,
- Soutenir la création de restaurants sociaux et de cantines solidaires.
- Mettre des cellules test / pop-up store commerciales à disposition d'entrepreneur·es désireux et désireuses de développer un projet innovant, manquant ou cohérent du point de vue de l'équilibre commercial et/ou attendu par la population. Ces espaces peuvent aussi être collectifs (ateliers d'artisan·es, halles alimentaires, etc.)

- Permettre des subsides structurels (pluriannuels) à des associations et comités dont l'objet rencontre des priorités de la mandature.
- Tweektalige dienstverlening: Brussel biedt een efficiënte dienstverlening in de beide talen, waar je op een eenvoudige en snelle manier antwoord krijgt op je vragen en noden.
- Continuer à améliorer la qualité de l'accueil et des services à disposition des non-Belges y compris par une possibilité d'accueil en anglais. Mettre à disposition des informations sur le site de la ville en anglais.
- Garantir la délivrance rapide et efficace des permis d'urbanisme.
- Renforcer les compétences liées à la solidarité internationale et aux affaires européennes et les regrouper sous la tutelle d'un.e Échevin.e en charge de ces matières et par la création d'une cellule pour l'étude de bonnes pratiques européennes pour que Bruxelles profite à plein titre de sa diversité et de son caractère central comme Capitale Européenne.

5.2 Faire Bruxelles Samen

Nos priorités:

- **Identifier avec les citoyen·nes les projets d'investissement prioritaires par quartiers et systématiser l'utilisation des panels citoyens tirés au sort pour leur mise en oeuvre.**
- **Faire du bien-être des bruxellois·es une boussole pour l'action communale.**
- **Mettre en place un Conseil des générations futures.**

- Renforcer la communication sur les différentes manières de s'investir dans les projets de la ville et ce y compris pour les résidentes de nationalités étrangères.
- Offrir la possibilité pour les citoyennes d'investir directement dans les projets de la Ville qui améliorent leur cadre de vie, avec un taux de rendement supérieur à celui des banques via des bons communaux.
- Refondre et donner vrai rôle décisionnel comme propositionnel aux nombreux conseils consultatifs organisés par la Ville.
- Mettre en place une assemblée locale du climat et des formations (type "ambassadeurs") via les écoles et focus "jeunes" dans les panels citoyens .
- Intensifier les apprentissages démocratiques dans les écoles et les quartiers.
- Systématiser l'inclusion de clauses participatives dans les marchés relatifs aux grands projets d'investissement ou d'aménagement public.
- Encourager et soutenir les comités de quartier et comités du rue.
- Constituer un groupe d'usageres (expertes du vécu) du CPAS qui pourra participer aux réflexions et aux propositions sur les politiques sociales de la commune.
- Mettre en place un conseil consultatif de la jeunesse composé de jeunes tirées au sort.
- Institutionnaliser la participation des enfants et des parents dans les processus de consultation des projets d'urbanisme portant sur l'espace public. La participation des enfants et jeunes sera vue comme un élément essentiel de la planification et de la conception.
- S'assurer que la participation des enfants et des familles soit intégrée dans les prises de décisions et la définition des politiques en matière d'aménagements publics, tout en s'adaptant à l'âge et à la maturité de chaque âge.
- La participation citoyenne doit également pouvoir continuer à s'exprimer dans la rue. Nous serons particulièrement attentifs et attentives, dans les limites de nos compétences communales, au maintien du droit de manifester de manière pacifiste et sans entrave ou intimidations non justifiées de la police.
- En ce qui concerne plus spécifiquement les manifestations revendicatives qui ont lieu sur le territoire de la Ville, la gestion dynamique et négociée de l'espace public doit garantir la liberté d'expression, de réunion et de rassemblement. Nous proposons de confier au Service des Affaires Internes le rôle de soutien à la qualité/contrôle interne de la gestion de l'espace public lors des manifestations revendicatives.

5.3 Soutenir nos commerçantes et indépendantes

Nos priorités:

- **Soutenir et visibiliser les commerçantes dans le développement d'une économie bruxelloise locale et sociale qui répond aux besoins et attentes de ses habitantes.**
- **Mettre en place un point de contact unique pour les acteurs et actrices économiques afin de répondre aux différentes questions et les aider dans leurs démarches.**
- **Intégrer et orienter la gestion du parc immobilier commercial de la Régie et du CPAS en vue de soutenir le commerce local, ancré dans nos quartiers et répondant à ses besoins.**
- **Soutenir les organisateurs et organisatrices d'événements pour en finir avec le plastique à usage unique dans les commerces, les marchés et les grands événements.**
- Faire en sorte que la Ville acquière des commerces vides dans des zones stratégiques et les mettent à disposition de petites commerçantes qui se lancent, de type Pop-Up store afin d'assurer un soutien au commerce local de qualité, ancré dans nos quartiers.
- Faire de la commande publique un levier central de la transition économique: via un accompagnement et la mise en place de critères sociaux et environnementaux.
- Utiliser le levier des occupations temporaires pour faire émerger des activités ayant une plus-value sociétale.
- Systématiser les achats responsables, éthiques, et favorables aux producteurs et productrices belges et européennes.
- Dans les cahiers des charges des commandes publiques, inclure des critères/clauses ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) et découper les gros projets en plusieurs appels, afin de les rendre accessibles aux TPE et PME.
- Mettre en place une plate-forme multifonctions pour les personnes en charge d'une entreprise, afin de favoriser les services et prestations entre elles,
- Soutenir l'entrepreneuriat féminin, avec des programmes de formation spécifique.

- Soutenir l'entrepreneuriat des personnes en situation de handicap, avec des programmes de formation spécifique.
- Assurer une gestion proactive du foncier à des fins de planification publique pour aider les petits commerces et entrepreneurs locaux/durables qui n'ont pas les mêmes "armes" et moyens que des grands commerces et chaînes à s'installer dans la ville.
- Continuer à libérer des espaces pour la création et l'innovation via les occupations temporaires et via une logique de tiers lieux.
- Soutenir les commerçantes ainsi que les organisateurs et organisatrices d'événements pour diminuer l'empreinte écologique de leurs activités et garantir l'application de la charte du développement durable à tous les événements en espace public :
 - Soutenir les organisateurs et organisatrices d'événements pour en finir avec le plastique à usage unique dans les commerces, les marchés et les grands événements (ex: Plaisir d'hiver) et mettre en place une politique Zéro Déchet pour tous les marchés de la Ville
 - Développer une Charte propreté pour les commerçantes
 - Développer une filière de vaisselle réutilisable pour les événements du territoire
 - Soutenir la création de hubs logistiques durables sur le territoire de la Ville
 - Développer des projets de mutualisations des déchets pour chaque quartier commerçant à l'image du projet "Stalem" dans le quartier Stalingrad
 - Soutenir la consigne sur les canettes et bouteilles en plastique
 - Renforcer les alternatives aux chauffernettes pour l'Horeca

5.4 La culture est essentielle pour toutes et tous

Nos priorités:

- **Garantir la "Culture partout": dans l'espace public, dans les écoles, les crèches, le CPAS, les homes, les maisons de jeunes, les hôpitaux etc et accessibles (chèque culture, gratuité).**
- **Garantir un budget culturel pour les Bruxellois·es, en priorité aux jeunes et aînés, pour profiter de l'offre culturelle sur le territoire de la Ville.**
- **Nommer un·e bourgmestre de la nuit pour valoriser la vie nocturne Bruxelloise en harmonie avec la tranquillité de nos quartiers.**

- Accorder une attention spécifique pour les artistes, créateurs locaux et créatrices locales, et les soutenir en leur assurant de la visibilité et en les mettant en réseau (organisation d'événements pour promouvoir la pratique artistique sous toutes ses formes).
- Soutenir les pratiques artistiques écologiques, y compris au sein des grands événements.
- Soutenir les œuvres d'art dans l'espace public, aussi bien des œuvres temporaires que permanentes.
- Soutenir l'éducation à l'art.
- Développer une politique d'ateliers d'artistes : Favoriser la création dans des espaces partagés accessibles au public, intégrer des espaces d'expositions, des ateliers d'artistes dans les nouveaux développements urbains, maximiser l'accessibilité aux lieux inoccupés pour des artistes de toutes disciplines.
- Favoriser une mixité de genre, de styles de l'underground à l'institutionnel.
- Visibiliser les artistes et les mettre en réseau.
- Diminuer les démarches administratives (simplification des normes et obligations, transparence des budgets et subsides ...).
- Encourager les liens entre les lieux culturels francophones et néerlandophones.
- Renforcer la féminisation dans la culture.
- Continuer à renforcer la féminisation, la participation et la décentralisation du Parcours BD et réaffirmer le fait que la Ville de Bruxelles est la capitale de la Bande Dessinée grâce à ses auteures passées et présentes, ses fresques, ses librairies et bibliothèques, le Centre Belge de la Bande Dessinée, la fête de la bd, etc.

Un monde de la nuit, festif, inclusif et sûr :

- Accentuer la prévention santé lors des événements: eau gratuite sur demande, bouchons d'oreille, préservatifs, diffusion d'informations sur la santé et d'alertes en cas de circulation de produits psychotropes dangereux ...
- Utiliser les infrastructures délaissées, ou ouvrages d'arts vides afin d'y organiser des soirées qui ne gênent pas les riveraines, par exemple, organiser des soirées dans les tunnels de voitures, de nuit lorsqu'il y a moins de trafic.
- Former le personnel de la nuit y compris la police aux problématiques de sécurité des femmes, des LGBTQIA+ et minorités dans l'espace public.
- Imposer des "Safe Zone" pour chaque événement d'ampleur organisé dans la Ville: des zones dédiées à la sécurité et au bien-être des spectateurs et des spectatrices, notamment pour les protéger des agressions et des violences sexistes et sexuelles.
- Garantir une mobilité accrue via des arrêts des bus à la demande, service minimum de nuit, pour les fêtards mais aussi les travailleuses et travailleurs de la nuit afin d'assurer des moyens alternatifs de retour à domicile.
- Encourager les bars et autres établissements à prévoir la présence d'une personne-ressource désignée et formée dans le bar apte à prendre en charge les personnes confrontées à une situation d'insécurité. Cette personne serait chargée de mettre en place des signaux clairs d'attention à la sécurité des clientes au sein du bar, comme la possibilité de s'adresser aux travailleurs et travailleuses via 'un code secret' (Par exemple : "Ask for Angela").
- Mieux encadrer la consommation d'alcool et autres substances, en parallèle des actions de prévention.
- Instaurer dans les contrats de location de salles, d'espaces publics de la ville Bruxelles un mécanisme de lutte contre la tarification dynamique.

5.5 Une ville fière de sa diversité

Nos priorités:

- **Regrouper des représentantes des différents conseils consultatifs existants en une assemblée citoyenne pour l'égalité qui s'assurera du respect des engagements de la Ville et pourra interpeller celle-ci en cas de manquement.**
- **Accentuer les formations déontologiques au sein de la police concernant les droits humains, les publics LGBTQIA+ et l'accueil des victimes.**
- **Soutenir structurellement les associations de défense des droits LGBTQIA+, leur offrir des espaces de travail et de rencontre.**

- Appliquer le gender mainstreaming (approche intégrée de genre) à chaque projet d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour remédier à la trop faible présence des femmes et des filles.
- Soutenir l'organisation de marches exploratoires avec des groupes féministes, des associations LGBTQIA+, des personnes en situation de handicap (visible ou pas), des parents de jeunes enfants et des professionnelles de la Petite Enfance afin d'identifier les points noirs du territoire et établir un plan d'actions permettant de répondre de façon globale et intégrée aux différentes problématiques pointées lors de ces marches exploratoires.
- Mettre en place un audit des infrastructures communales pour l'accueil des personnes trans et non-binaires, et établir un plan d'actions prévoyant notamment la généralisation des toilettes non genrées.
- Mettre en place un réseau de lieux accueillants (HORECA, lieux culturels, infrastructures sportives), « safer spaces » qui respectent une charte rédigée par les associations et collectifs d'artistes.
- S'assurer de l'accessibilité universelle des bâtiments et des services de la commune notamment en renforçant l'accessibilité de la Ville via les itinéraires PMR, en mettant en place des guichets mobiles, en généralisant la traduction en FALC des documents à destination des citoyennes, en promouvant l'apprentissage et l'utilisation de la langue des signes (LSFB et VGT) par les services en contact direct avec la population et en faisant appel à des expert.e.s du vécu qui apporteront leur expérience pour une meilleure accessibilité.
- Accentuer les formations déontologiques au sein de la police concernant les droits humains les publics LGTBQIA+ et l'accueil des victimes.
- Soutenir structurellement les associations de défense des droits LGBTQIA+, leur offrir des espaces de travail et de rencontre.
- Créer un musée des droits LGBTQIA+ avec un espace d'expression artistique.
- Soutenir des endroits « safe » pour la sensibilisation et le dépistage des MST (clinique du sexe).
- Lutter contre la fracture numérique en déployant des espaces publics numériques (EPN) qui proposeront un accompagnement à celles et ceux qui en ont besoin dans leurs démarches.
- Former le personnel de la commune en contact avec le public (guichets, écoles, éco-crèches, maisons de quartier, infrastructures sportives et culturelles, jeunesse, ...) à la détection de l'analphabétisme et à la  ec les familles les plus précarisées.

- Encourager un travail de mémoire colonial: mobiliser les actrices et associations et utiliser en fonction des contextes les outils mémoriels, pédagogiques et artistiques les plus adéquats.
- Créer une équipe de médiateurs et de médiatrices interculturelles au sein du personnel de la Ville.
- Renforcer l'accueil des Gens du voyage en garantissant la mise à disposition d'un lieu adapté et équipé de services de base tels que l'eau, l'électricité et des installations sanitaires.
- Autoriser le port de signes convictionnels pour le personnel de la Ville qui n'est pas en contact avec le public ou qui n'exerce pas de fonction d'autorité.
- Faire de la Ville une Ville innovante pour ses propres services : congés menstruels, protections hygiéniques à disposition gratuitement, CV anonymes, service égalité des chances renforcé, modification des postes existants pour renforcer l'employabilité des personnes en situation de handicap,...
- Regrouper des représentantes des différents conseils consultatifs existants en une assemblée citoyenne pour l'égalité qui s'assurera du respect des engagements de la Ville et pourra interpellier celle-ci en cas de manquement. Cette assemblée constituera et évaluera, conjointement avec l'administration, un plan d'actions pour la Ville.
- Former le personnel communal et le personnel de la zone de police à une approche positive de la diversité des origines de la population (cadre légal, ...).

5.6 Des aîné·es acteurs et actrices de la ville

Nos priorités:

- **Faire des maisons de quartier de réels espaces de rencontres intergénérationnelles, en étroite interaction avec les habitant·es du quartier.**
- **Garantir aux aîné·es d'être considéré·es comme des habitant·es comme les autres, qui ont leur place et sont des acteurs et des actrices à part entière de la Ville.**
- **Renforcer l'action du Conseil Consultatif des Aîné·es, afin de garantir que les aîné·es puissent se prononcer et soient consulté·es sur l'ensemble des compétences communales qui ont un impact sur leur vie : logement, mobilité, espaces verts, propreté publique, santé, services d'aides à domicile.**

- Mettre les locaux des maisons de quartier à disposition des comités de quartier et des associations (organisation de réunions, de soirées jeux ouvertes à toutes, ...), dans le cadre de partenariats équilibrés et en lien avec les contrats locaux social-santé.
- Soutenir toutes les initiatives permettant de briser l'isolement des personnes âgées, au-delà des plans canicules et grands froids, entre autres via les maisons de quartier. Il est important de favoriser les relations entre générations, en partenariat avec le milieu associatif.
- Préserver au maximum la santé (y compris mentale) des aînées, en soutenant les initiatives qui apportent des solutions ancrées dans les quartiers (par exemple une plate-forme d'offres/demandes d'aides) et en utilisant aussi les ressources des contrats locaux social-santé.
- Soutenir, valoriser et étendre l'ouverture des maisons de repos sur leur quartier, notamment via des activités pensées par, pour et avec les habitantes des maisons de repos. – Encourager les nouvelles formes de vivre ensemble, telles que l'habitat kangourou ou les cohabitations intergénérationnelles en ce compris dans les (projets de) logements de la Régie Foncière et du CPAS.
- Encourager le voisinage solidaire (courses, déplacements) et renforcer le financement des politiques visant à l'accompagnement, notamment via les réseaux d'entraide qui mettent en place des outils de solidarité favorisant autonomie et bien-être,
- Améliorer le processus d'accueil des personnes qui ne peuvent plus vivre chez elles et qui doivent rejoindre une maison de repos.
- Faire des questions du vieillissement des personnes d'origine étrangère et de leur inclusion un objectif central du projet du CPAS. A commencer par les structures et les pratiques des MRS des CPAS qui devront permettre aux personnes âgées d'origine étrangère de s'épanouir dans le cadre de ces institutions. Leur inclusion doit devenir un objectif central du projet du CPAS.
- Garantir l'accessibilité financière des services d'aide aux personnes âgées en tenant toujours compte du revenu des personnes et de leur situation individuelle plutôt que de celle du ménage (droits individuels),